

D33-2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **SÉANCE DU 3 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, le trois du mois de juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Rosnay, dûment convoqué le vingt-neuf mai, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Rosnay, sous la présidence de Monsieur Christophe AUBIN, Maire.

**Nombre de
conseillers :**

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

Étaient présents : M. Christophe AUBIN, Mme Magaly JOLY-DOMINÉ, M. Christian JARD, Mme Emmanuelle GALERNEAU-BESSE, Mme Béatrice BESSIERE, Mme Maguy BRUNIER TESSIER, M. Matthieu CHARPENTIER, M. Frédéric COLLIN, M. Mathieu GREFFARD, M. Ismaël GOUNORD, Mme Hélène HERBRETEAU, Mme Sonia LEMESLE, Mme Mathilde MOUZAN BARRETEAU, M. Fabien MURAIL, M. Julien QUONIAM.

Secrétaire de séance : M. Mathieu CHARPENTIER

Date de convocation du conseil municipal : Le 29 mai 2026.

Attribution de subventions

Rapporteur M. le Maire :

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'attribution des subventions des associations et organismes ayant déposé un dossier de demande en mairie pour l'exercice 2026.

Après avis de la Commission Finances du 26 mai 2026, les subventions suivantes sont proposées au Conseil Municipal :

	Demande 2026	Proposé au BP 2026
Union des Chasseurs de Rosnay	500,00 €	500,00 €
Union Sportive de Rosnay Yoga	300,00 €	300,00 €
ASRCG Football	550,00 €	550,00 €
Amicale anciens élèves de Rosnay	1 000,00 €	1 000,00 €
Amicale anciens élèves de Rosnay - Fête des Coteaux	700,00 €	700,00 €

	Demande 2026	Proposé au BP 2026
Energie Bois et Rivière	80,00 €	80,00 €
Famille Rurale (LAY Z'ITINERANTES)	97,00 €	97,00 €
Association Chasse St Hubert	300,00 €	100,00 €
Crinières des Vignes	300,00 €	150,00 €
Restaurants du Cœur	350,00 €	100,00 €
Secours Catholique		100,00 €
Secours Populaire		100,00 €
Banque Alimentaire de Vendée	91,00 €	91,00 €

Entendu l'exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1611-4, L.2121-29, L.2311-7,

Vu la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative au droit des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et notamment ses articles 9-1 et suivants,

Vu le budget de l'exercice en cours,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer les subventions aux associations pour l'exercice 2026 comme suit :

- À l'unanimité des membres

Amicale anciens élèves de Rosnay	1 000,00 €
Amicale anciens élèves de Rosnay - Fête des Coteaux	700,00 €
Energie Bois et Rivière	50,00 €
Famille Rurale (LAY Z'ITINERANTES)	97,00 €
Restaurants du Cœur	100,00 €
Secours Catholique	100,00 €
Secours Populaire	100,00 €
Banque Alimentaire de Vendée	91,00 €

Mme Béatrice BESSIERE, MM. Christophe AUBIN, Mathieu CHARPENTIER et Ismaël GOUNORD ont quitté la salle et n'ont pas participé au vote pour les subventions attribuées à l'Amicale des anciens élèves de Rosnay.

- 13 votants pour et 2 abstentions :

Union des Chasseurs de Rosnay	500,00 €
-------------------------------	----------

- **14 votants pour et 1 votant contre :**

Union Sportive de Rosnay Yoga	300,00 €
-------------------------------	----------

- **12 votants pour et 1 abstention :**

ASRCG Football	550,00 €
----------------	----------

MM. Christophe AUBIN et Ismaël GOUNORD ont quitté la salle et n'ont pas participé au vote pour la subvention attribuée à l'ASRCG Football.

- **11 votants pour et 3 abstentions :**

Association Chasse St Hubert	150,00 €
------------------------------	----------

Mme Maguy BRUNIER TESSIER a quitté la salle et n'a pas participé au vote pour la subvention attribuée à l'Association Chasse St Hubert

- **10 votants pour et 3 abstentions :**

Crinières des Vignes	150,00 €
----------------------	----------

Mmes Magaly JOLY-DOMINÉ et Mathilde MOUZAN BARRETEAU ont quitté la salle et n'ont pas participé au vote pour la subvention attribuée à l'association Crinières des Vignes.

- **11 votants pour, 1 votant contre, et 3 abstentions :**

- o Décide d'accorder la somme de 10 € par élève rosnaysien scolarisé ;

MFR Bournezeau	10,00 €
MFR IREO Les Herbiers	10,00 €
MFR Chemillé en Anjou	10,00 €
MFR CFA Venansault	10,00 €
MFR IFACOM La Ferrière	10,00 €
BTP CFA Vendée	20,00 €

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Christophe AUBIN



Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération transmise en Préfecture le 04/06/26 et affichée le 04/06/26

Le Secrétaire de séance,
M. Mathieu CHARPENTIER

